

# Rapport d'activité 2022 Parc de stationnement VIEUX PORT MUCEM



**INDIGO**

## Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

# Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Marseille et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



# SOMMAIRE

L'ENTREPRISE .....	6
NOS METIERS.....	7
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE .....	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	13
I. PRESENTATION GENERALE.....	14
A. DESCRIPTIF DU PARC.....	14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT .....	15
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	15
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION .....	16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION .....	20
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	22
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS .....	22
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS .....	23
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT .....	25
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	26
B. CONTRATS D'ENTRETIEN .....	27
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	28
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	29
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	29
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	30
a) Fréquentation horaires .....	30
b) Sorties gratuites .....	31
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	32
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés .....	32
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie .....	32
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS.....	33
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	34
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	34
b) Répartition des modes de paiement.....	34

---

V.	QUALITE DE SERVICE .....	39
A.	SERVICES A LA CLIENTELE .....	39
	a) Service relations clients .....	39
	b) Service à la mobilité .....	40
	c) Service aux clients .....	41
	d) Services digitaux.....	43
B.	RECLAMATIONS CLIENTS .....	46
C.	QUALITE DE SERVICE .....	47
	a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères .....	47
	b) Engagements environnementaux .....	48
	c) Engagements sociaux .....	48
	d) Les moyens pour assurer la gestion du service .....	50
	e) Sûreté et sécurité .....	51
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS .....	52
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021.....	52
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	53
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE .....		54
I.	COMPTE D'EXPLOITATION.....	55
A.	COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE.....	55
B.	COMPTE DU DELEGATAIRE.....	56
II.	DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE.....	58
III.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL .....	60
3. ANNEXES.....		61

# PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



*Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !*

*Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.*

*Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.*



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



# ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle. En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépénalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE  
**Président**



Sébastien FRAISSE  
**Directeur Général**



Vincent Miller  
**Directeur Général France**



Pierre BONNABAUD  
**Directeur Régional Sud Est**

**Pierre BONNABAUD**, Directeur régional de la région Sud Est dans le périmètre duquel se situe la ville de Marseille.

# NOS METIERS



*Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.*

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL



## Stationnement en ouvrage et services associés ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains.

Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking INDIGO est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



## MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

## DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.

Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du [Parking du futur](#) développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

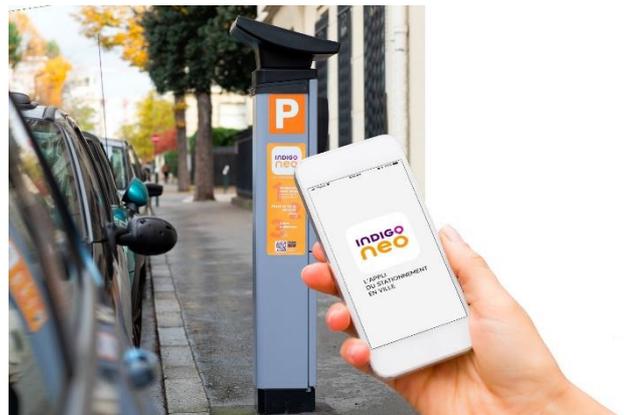


### Digital et expérience client

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS\* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

Plus concrètement, avec INDIGO Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, INDIGO Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à INDIGO Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

\* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service



# NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos

services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

# NOS ENGAGEMENTS RSE

## ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, INDIGO Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

## GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)

Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



## LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).

Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans dans plusieurs domaines :

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
  - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
  - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.



La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

## NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

# LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

## L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus INDIGO organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'INDIGO répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

### Vis ma vie en exploitation



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

## LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement. Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.



**Index de l'égalité professionnelle**  
En 2020 en France, score de

90 | 100

**Campus INDIGO**  
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

**Programmes RH internes**  
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mises en situation dans les parkings-écoles.

## ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIETAUX

### FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2021, INDIGO sensibilisation sur le

INDIGO travaille à handicapés. INDIGO handicapés dans de Travailleur

Aussi en partenariat l'Insertion (AGEFIPH) et a handicapés sur des



a lancé une campagne de prévention et de handicap au Travail.

l'amélioration de la prise en compte des travailleurs accompagne notamment ses travailleurs leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

avec l'Association de Gestion du Fond pour Professionnelle des personnes Handicapées développé une politique d'accueil de stagiaires fonctions d'Agent d'Exploitation.

### LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



### DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

# LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à disposition de nos clients des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de **2620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter en toute sérénité de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les offres **Park & Charge**.

Ces offres permettent à tous les électromobilistes de trouver la solution de recharge adaptée à leurs usages.

L'offre « **A la carte** » permet de se recharger sur n'importe quelle borne et la tarification est en fonction de l'usage réel en Kwh et en durée de stationnement. Elle est adaptée aux recharges occasionnelles.

L'offre « **Open** » permet de bénéficier d'un badge permettant de se recharger à volonté dans n'importe quelle borne d'un parking Indigo à un tarif forfaitaire dans la limite de 16h de recharge continue et de 250 kwh/mois. Elle est adapté aux consommateurs itinérants.

L'offre « **Park & Charge Zen** » est l'offre la plus adaptée pour nos abonnés. Elle inclut le stationnement et la recharge à un tarif avantageux.



## NOS OFFRES DE RECHARGE



		
Un tarif à la carte et des bornes compatibles tout opérateur	Un badge pour recharger dans tous les parkings équipés <sup>2</sup>	Un abonnement incluant le stationnement et la recharge
0,30 € / kWh + 0,03 € / min <sup>1</sup>	69 € / mois <sup>3</sup>	Prix d'un abonnement + 49 € / mois <sup>4</sup>

---

# INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connues depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

INDIGO s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions. Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



---

# COMPTE-RENDU TECHNIQUE

---

# I. PRESENTATION GENERALE

## A. DESCRIPTIF DU PARC

- Capacité : 680 places réparties sur 4 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 2 entrées véhicules, 1 sortie véhicule
- Equipements de péage : 2 caisses, 4 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 2 lecteurs piétons et 2 barrières de flux protégeant les rideaux coupe-feu de la zone RAMEAU
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American-Express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

## B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

### Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement VIEUX PORT MUCEM

Signature du contrat : 05/11/2009  
Echéance du contrat : 04/11/2049  
Date du dernier avenant : 13/11/2019 pour l'avenant 5 – tarification abonnés résidents et tarification horaire de nuit

#### a) SOCIETE DELEGATAIRE

##### Indigo Infra France

Tour Voltaire  
1 place des Degrés  
92800 Puteaux - la Défense

##### Contact :

Pierre BONNABAUD  
Directeur Régional Sud-Est  
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -  
13006 Marseille

#### b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

##### Indigo Park

Tour Voltaire  
1 place des Degrés  
92800 Puteaux - la Défense

##### Contact :

Julien GRAVINI  
Directeur de Secteur Bouches du Rhône  
CC BOURSE – 17 Cours Belsunce  
13001 MARSEILLE  
Tel : 06 30 67 50 20  
Mail : [julien.gravini@group-indigo.com](mailto:julien.gravini@group-indigo.com)

## c) ADRESSE D'EXPLOITATION

### Indigo Park

Parc de Stationnement VIEUX PORT  
MUCEM

Boulevard Littoral  
13002 Marseille

### Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72.82.38.43

Mail : [jean-luc.panza@group-indigo.com](mailto:jean-luc.panza@group-indigo.com)

Ouiza TOUBAL

Responsable de Site

Tel : 04 91 04 61 34

Mail : [ouiza.toubal@group-indigo.com](mailto:ouiza.toubal@group-indigo.com)

## C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

### TARIFS 2021

#### TARIF

Au 01/01/2021

Indigo Infra France

VILLE DE MARSEILLE  
 Vieux Port Mucem

#### TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Véhicules < 190cm			Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn		0,00 €	0,00 €	0,30€*	0,30€*	
16mn à 30mn		0,00 €	0,00 €	0,30€*	0,60€*	
31mn à 45mn		2,30 €	2,30 €	0,30€*	0,90 €	
46mn à 1h		0,70 €	3,00 €	0,30 €	1,20 €	
1h01 à 1h15		0,70 €	3,70 €	0,30 €	1,50 €	
1h16 à 1h30		0,70 €	4,40 €	0,30 €	1,80 €	
1h31 à 1h45		0,70 €	5,10 €	0,30 €	2,10 €	
1h46 à 2h		0,70 €	5,80 €	0,30 €	2,40 €	
2h01 à 2h15		0,70 €	6,50 €	0,30 €	2,70 €	
2h16 à 2h30		0,70 €	7,20 €	0,30 €	3,00 €	
2h31 à 2h45		0,70 €	7,90 €	0,30 €	3,30 €	
2h46 à 3h		0,70 €	8,60 €	0,20 €	3,50 €	
3h01 à 3h15		0,60 €	9,20 €	0,20 €	3,70 €	
3h16 à 3h30		0,60 €	9,80 €	0,20 €	3,90 €	
3h31 à 3h45		0,60 €	10,40 €	0,20 €	4,10 €	
3h46 à 4h		0,50 €	10,90 €	0,20 €	4,30 €	
4h01 à 4h15		0,50 €	11,40 €	0,20 €	4,50 €	
4h16 à 4h30		0,50 €	11,90 €	0,20 €	4,70 €	
4h31 à 4h45		0,50 €	12,40 €	0,20 €	4,90 €	
4h46 à 5h		0,50 €	12,90 €	0,10 €	5,00 €	
5h01 à 5h15		0,50 €	13,40 €	0,00 €	5,00 €	
5h16 à 5h30		0,50 €	13,90 €	0,00 €	5,00 €	
5h31 à 5h45		0,50 €	14,40 €	0,00 €	5,00 €	
5h46 à 6h		0,50 €	14,90 €	0,00 €	5,00 €	
6h01 à 6h15		0,50 €	15,40 €	0,00 €	5,00 €	
6h16 à 6h30		0,50 €	15,90 €	0,00 €	5,00 €	
6h31 à 6h45		0,50 €	16,40 €	0,00 €	5,00 €	
6h46 à 7h		0,50 €	16,90 €	0,00 €	5,00 €	
7h01 à 7h15		0,50 €	17,40 €	0,00 €	5,00 €	
7h16 à 7h30		0,50 €	17,90 €	0,00 €	5,00 €	
7h31 à 7h45		0,50 €	18,40 €	0,00 €	5,00 €	
7h46 à 8h		0,50 €	18,90 €	0,00 €	5,00 €	
8h01 à 8h15		0,50 €	19,40 €	0,00 €	5,00 €	
8h16 à 8h30		0,50 €	19,90 €	0,00 €	5,00 €	
8h31 à 8h45		0,50 €	20,40 €	0,00 €	5,00 €	
8h46 à 9h		0,50 €	20,90 €	0,00 €	5,00 €	
9h01 à 9h15		0,50 €	21,40 €	0,00 €	5,00 €	
9h16 à 9h30		0,50 €	21,90 €	0,00 €	5,00 €	
9h31 à 9h45		0,50 €	22,40 €	0,00 €	5,00 €	
9h46 à 10h		0,50 €	22,90 €	0,00 €	5,00 €	
10h01 à 10h15		0,50 €	23,40 €	0,00 €	5,00 €	
10h16 à 10h30		0,50 €	23,90 €	0,00 €	5,00 €	
10h31 à 10h45		0,50 €	24,40 €	0,00 €	5,00 €	
10h46 à 11h		0,50 €	24,90 €	0,00 €	5,00 €	
11h01 à 11h15		0,50 €	25,40 €	0,00 €	5,00 €	
11h16 à 11h30		0,50 €	25,90 €	0,00 €	5,00 €	
11h31 à 11h45		0,50 €	26,40 €	0,00 €	5,00 €	
11h46 à 12h		0,50 €	26,90 €	0,00 €	5,00 €	

\* franchise 30 minutes gratuites en cas d'entrée dans le parking après 20h

Tarif Journée 31,70 €  
 Ticket perdu/J LPM

## TARIFS 2022

### TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

<u>Véhicules &lt; 1,90m</u>			Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h		<u>Véhicules hors gabarit</u>				
Tranche de			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé		
0mn	à	15mn	0,00 €	0,00 €	0,30€*	0,30 €	0mn	à	15mn	4,20 €	4,20 €
15mn	à	30mn	0,00 €	0,00 €	0,30 €	0,60 €	15mn	à	30mn	1,20 €	5,40 €
31mn	à	45mn	2,30 €	2,30 €	0,30 €	0,90 €	31mn	à	45mn	3,40 €	8,80 €
46mn	à	1h	0,70 €	3,00 €	0,30 €	1,20 €	46mn	à	1h	0,70 €	9,50 €
1h01	à	1h15	0,80 €	3,80 €	0,30 €	1,50 €	1h01	à	1h15	0,40 €	9,90 €
1h16	à	1h30	0,70 €	4,50 €	0,30 €	1,80 €	1h16	à	1h30	0,60 €	10,40 €
1h31	à	1h45	0,70 €	5,20 €	0,30 €	2,10 €	1h31	à	1h45	2,00 €	12,40 €
1h46	à	2h	0,70 €	5,90 €	0,30 €	2,40 €	1h46	à	2h	1,40 €	13,80 €
2h01	à	2h15	0,70 €	6,60 €	0,40 €	2,80 €	2h01	à	2h15	1,20 €	15,00 €
2h16	à	2h30	0,70 €	7,30 €	0,30 €	3,10 €	2h16	à	2h30	1,00 €	16,00 €
2h31	à	2h45	0,70 €	8,00 €	0,30 €	3,40 €	2h31	à	2h45	1,40 €	17,40 €
2h46	à	3h	0,70 €	8,70 €	0,20 €	3,60 €	2h46	à	3h	0,80 €	18,20 €
3h01	à	3h15	0,70 €	9,40 €	0,20 €	3,80 €	3h01	à	3h15	0,80 €	19,00 €
3h16	à	3h30	0,80 €	10,20 €	0,20 €	4,00 €	3h16	à	3h30	0,80 €	19,80 €
3h31	à	3h45	0,80 €	11,00 €	0,20 €	4,20 €	3h31	à	3h45	1,20 €	21,00 €
3h46	à	4h	0,60 €	11,60 €	0,20 €	4,40 €	3h46	à	4h	0,80 €	21,80 €
4h01	à	4h15	0,60 €	12,20 €	0,20 €	4,60 €	4h01	à	4h15	0,80 €	22,60 €
4h16	à	4h30	0,60 €	12,80 €	0,20 €	4,80 €	4h16	à	4h30	0,80 €	23,40 €
4h31	à	4h45	0,60 €	13,40 €	0,10 €	4,90 €	4h31	à	4h45	1,00 €	24,40 €
4h46	à	5h	0,60 €	14,00 €	0,00 €	4,90 €	4h46	à	5h	1,00 €	25,40 €
5h01	à	5h15	0,60 €	14,60 €	0,00 €	4,90 €	5h01	à	5h15	1,00 €	26,40 €
5h16	à	5h30	0,60 €	15,20 €	0,00 €	4,90 €	5h16	à	5h30	1,00 €	27,40 €
5h31	à	5h45	0,60 €	15,80 €	0,00 €	4,90 €	5h31	à	5h45	1,00 €	28,40 €
5h46	à	6h	0,60 €	16,40 €	0,00 €	4,90 €	5h46	à	6h	1,00 €	29,40 €
6h01	à	6h15	0,60 €	17,00 €	0,00 €	4,90 €	6h01	à	6h15	1,00 €	30,40 €
6h16	à	6h30	0,60 €	17,60 €	0,00 €	4,90 €	6h16	à	6h30	1,00 €	31,40 €
6h31	à	6h45	0,60 €	18,20 €	0,00 €	4,90 €	6h31	à	6h45	1,00 €	32,40 €
6h46	à	7h	0,60 €	18,80 €	0,00 €	4,90 €	6h46	à	7h	1,00 €	33,40 €
7h01	à	7h15	0,60 €	19,40 €	0,00 €	4,90 €	7h01	à	7h15	1,00 €	34,40 €
7h16	à	7h30	0,60 €	20,00 €	0,00 €	4,90 €	7h16	à	7h30	1,00 €	35,40 €
7h31	à	7h45	0,60 €	20,60 €	0,00 €	4,90 €	7h31	à	7h45	1,00 €	36,40 €
7h46	à	8h	0,60 €	21,20 €	0,00 €	4,90 €	7h46	à	8h	1,00 €	37,40 €
8h01	à	8h15	0,60 €	21,80 €	0,00 €	4,90 €	8h01	à	8h15	1,00 €	38,40 €
8h16	à	8h30	0,60 €	22,40 €	0,00 €	4,90 €	8h16	à	8h30	1,00 €	39,40 €
8h31	à	8h45	0,60 €	23,00 €	0,00 €	4,90 €	8h31	à	8h45	0,80 €	40,20 €
8h46	à	9h	0,60 €	23,60 €	0,00 €	4,90 €	8h46	à	9h	1,00 €	41,20 €
9h01	à	9h15	0,60 €	24,20 €	0,00 €	4,90 €	9h01	à	9h15	1,00 €	42,20 €
9h16	à	9h30	0,60 €	24,80 €	0,00 €	4,90 €	9h16	à	9h30	1,00 €	43,20 €
9h31	à	9h45	0,60 €	25,40 €	0,00 €	4,90 €	9h31	à	9h45	1,00 €	44,20 €
9h46	à	10h	0,60 €	26,00 €	0,00 €	4,90 €	9h46	à	10h	1,00 €	45,20 €
10h01	à	10h15	0,60 €	26,60 €	0,00 €	4,90 €	10h01	à	10h15	1,00 €	46,20 €
10h16	à	10h30	0,60 €	27,20 €	0,00 €	4,90 €	10h16	à	10h30	1,00 €	47,20 €
10h31	à	10h45	0,60 €	27,80 €	0,00 €	4,90 €	10h31	à	10h45	1,00 €	48,20 €
10h46	à	11h	0,60 €	28,40 €	0,00 €	4,90 €	10h46	à	11h	1,00 €	49,20 €
11h01	à	11h15	0,60 €	29,00 €	0,00 €	4,90 €	11h01	à	11h15	1,00 €	50,20 €
11h16	à	11h30	0,60 €	29,60 €	0,00 €	4,90 €	11h16	à	11h30	1,00 €	51,20 €
11h31	à	11h45	0,60 €	30,20 €	0,00 €	4,90 €	11h31	à	11h45	1,80 €	52,80 €
11h46	à	12h	0,60 €	30,80 €	0,00 €	4,90 €	11h46	à	12h	2,00 €	54,80 €
							12h01	à	13h	1,60 €	56,30 €
							13h01	à	14h	1,60 €	57,80 €
							14h01	à	15h	1,60 €	59,30 €
							15h01	à	16h	1,60 €	60,80 €
							16h01	à	17h	1,60 €	62,30 €
							17h01	à	18h	1,60 €	63,80 €
							18h01	à	19h	1,60 €	65,30 €
							19h01	à	20h	1,60 €	66,80 €
							20h01	à	21h	1,60 €	68,30 €
							21h01	à	22h	1,60 €	69,80 €
							22h01	à	23h	1,60 €	71,30 €
							23h01	à	24h	1,60 €	72,80 €

\* franchise 30 minutes gratuites en cas d'entrée dans le parking après 20h

Tarif Journée	32,10 €	Tarif Journée	73,00 €
Ticket perdu/)	LPM	Ticket perdu/)	LPM

Tarifs des abonnements :

- Tarifs en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	188,00 €	567,00 €	2 094,00 €	177,00 €
Abonnement 5j/7	143,00 €	427,00 €	1 632,00 €	138,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	165,00 €	600,00 €	51,50 €
Hors gabarit / nuit + WE	- nous consulter -			
Abonnement <b>Résident</b> 24/24 - 7/7	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement <b>Résident</b> nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto <b>Résident</b> 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

- Tarifs en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	193,00 €	582,00 €	2 130,00 €	177,00 €
Abonnement 5j/7	147,00 €	438,00 €	1 680,00 €	140,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	165,00 €	600,00 €	51,50 €
Hors gabarit / nuit + WE	- nous consulter -			
Abonnement <b>Résident</b> 24/24 - 7/7	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement <b>Résident</b> nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto <b>Résident</b> 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

## D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

### Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire en 2022 du parking Vieux-Port Mucem a considérablement augmenté (+69,1 %), boostée par l'ouverture en juin 2022, au sein de La Villa Méditerranée, de La Grotte Cosquer, succès qui ne s'est pas démenti tout le reste de l'année. Un effet de comparaison est aussi à prendre en compte, en effet 2021 a été un exercice très compliqué, notamment le 1<sup>er</sup> trimestre où les musées étaient fermés suite aux restrictions sanitaires.

En termes de chiffre d'affaires horaires, celui-ci a suivi la progression des fréquentations (+86%), la durée de stationnement s'allongeant également (la visite de La Grotte Cosquer se cumulant généralement à la visite du MUCEM).

### Abonnés et abonnés résidents

A fin décembre 2023, nous comptons 112 abonnés résidents 24/24, chiffre stabilisé au second semestre et aucune demande en attente. Le nombre d'abonnés du parc atteint 325 abonnés à fin 2022, en nette progression vs 2021 (+29%) consécutivement à la réouverture des musées au début du second semestre, à l'ouverture au public de La Grotte Cosquer en juin et à la souscription de nouveaux abonnés résidents notamment en septembre.

### Evénements marquants :

L'évènement marquant de 2022 restera incontestablement l'ouverture de La Grotte Cosquer, même si la fin des restrictions sanitaires (et donc la réouverture des Musées, bars et Boutiques des Voutes de La Major) au début du second trimestre peut figurer également au palmarès. Les générateurs de CA du parking Vieux-Port Mucem penchant très nettement en faveur de la clientèle horaire (notamment touristique) à plus de 85 % en 2022, on peut naturellement considérer que cette année restera comme un tournant de l'exploitation de ce site depuis son ouverture.

## II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

### A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

#### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Marseille Vieux Port MUCEM				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	CUMUL AMORT A FIN 2022	VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 507 425 -	1 157 871	349 554
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	12 076 414 -	3 306 255	8 770 158
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	426 376 -	310 529	115 847
<b>Total RETOUR</b>		<b>14 010 215 -</b>	<b>4 774 655</b>	<b>9 235 560</b>
REPRISE	LOGICIELS	790 -	790	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	61 254 -	60 979	275
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	6 084 -	6 084	-
<b>Total REPRISE</b>		<b>68 128 -</b>	<b>67 853</b>	<b>275</b>
<b>Total général</b>		<b>14 078 343 -</b>	<b>4 842 508</b>	<b>9 235 835</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Vieux Port MUCEM	
en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	14 078 343
Immobilisations Valeur Comptable Nette	9 235 835
Immobilisation en cours	5 820

## B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 PARC DE MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN				
Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2022	Cumul Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette Comptable au 31/12/2022
15/10/2012	GROS OEUVRES T73030	9 615 762	-2 660 976	6 954 786
15/10/2012	GROUPE ELECTROGENE T73030	26 024	-7 201	18 822
15/10/2012	VENTILATION T73030	93 398	-25 846	67 552
18/06/2013	COMPLT TX GROS OEUVRES	1 787 541	-473 818	1 313 722
01/01/2014	COMPLT TX GROS OEUVRES	549 751	-137 484	412 267
30/09/2014	HONORAIRE PHASE EXPLOITATION	3 938	-929	3 009
	<b>BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES</b>	<b>12 076 414</b>	<b>-3 306 255</b>	<b>8 770 158</b>
15/10/2012	GTC T73030	47 331	-24 174	23 157
15/10/2012	BORNE ENTREE/SORTIE VEHICULE NUIT T73030	12 420	-12 420	0
15/10/2012	BARRIERES T73030	3 753	-3 753	0
15/10/2012	LECTEURS PIETONS T73030	1 280	-1 280	0
15/10/2012	CAISSE AUTOMATIQUE/MANUELLE T73030	9 891	-9 891	0
15/10/2012	CAISSE MANUELLE T73030	2 518	-2 518	0
15/10/2012	PC EXPLOITATION T73030	1 200	-1 200	0
15/10/2012	BADGE MIRFARE PERSONNALISE VINCI T73030	802	-802	0
15/10/2012	INTERPHONIE T73030	2 951	-2 009	942
15/10/2012	SONORISATION T73030	4 820	-3 282	1 538
15/10/2012	CAMERAS T73030	3 973	-3 973	0
01/01/2014	REMONTÉE EN GTC D'ALARMS	3 857	-1 736	2 121
01/01/2014	ENSEMBLE BALISE TGR	7 022	-6 320	701
01/01/2014	SECURISATION CAISSES AUTOMATIQUES	2 551	-2 296	255
01/01/2014	DETECTEURS EN SORTIE HORS GABARIT	2 176	-1 958	217
01/01/2014	LOT PIECES RECHANGE BRA	9 566	-8 611	956
01/01/2014	COMPLT BORNE ENTREE/SORTIE/VEHICULE NUIT	13 943	-12 550	1 393
01/01/2014	COMPLEMENT BARRIERES	4 253	-3 828	425
01/01/2014	COMPLEMENT LECTEURS PIETON	1 451	-1 306	145
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSES AUTOMATIQUES	11 209	-10 089	1 120
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSE MANUELLE	2 854	-2 569	285
01/01/2014	COMPLEMENT PC EXPLOITATION	1 360	-1 224	136
01/01/2014	BALISES LIBER'T	6 892	-6 204	689
01/01/2014	BOUCLES DE DETECTION	7 681	-6 914	767
01/01/2014	SYSTEME REPERTITEUR PR COUVERTURE 2G/3G	19 416	-11 652	7 763
01/01/2014	COMPLEMENT INTERPHONIE	3 344	-2 007	1 337
01/01/2014	SONORISATION	2 688	-1 613	1 075
01/01/2014	DETECTION AUTOMATIQUE D'INCIDENTS	47 995	-47 995	0
01/01/2014	VIDEOSURVEILLANCE	48 766	-48 766	0
01/01/2014	VIDEO ENREGISTREURS	2 305	-2 305	0
01/01/2014	CAMERA FIXE AVEC CAISSON	3 508	-3 508	0
01/01/2014	RENOI IMAGE ENTREE PKG PAR TUNNEL	3 775	-3 775	0
01/01/2014	COMPLEMENT CAMERAS	4 503	-4 503	0
13/01/2014	INSTAL.BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQ.	732	-732	0
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	14 948	-8 821	6 127
26/03/2014	INTERFACE/LICENCE/UNITE RACCORDEMENT	1 288	-753	535
28/07/2014	REPLAC.POMPE RELEVAGE LVX11-MB150	1 256	-1 256	0
01/01/2015	LICENCE UPGRADE	545	-291	254
29/06/2015	LECTEUR BILLET DANS 2 CAISSES AUTO.	2 372	-1 781	591
01/01/2016	UPGRADE HARD ET SOFT	29 001	-20 306	8 695
11/01/2016	130028 PEAGE SYNTHESE VOCALE BORNE E/S	2 541	-1 772	769
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-2 151	0
01/01/2018	AJOUT DE DETECTEUR POUR CATEGORIE HORS	5 551	-2 777	2 774
28/09/2018	REGLETTE LED	2 339	-1 992	346
24/10/2018	DEPLAC.COFFRET RADIO CONTINUE	1 665	-698	967
19/11/2019	REPLCMT P2 EAUX PLUVIALES	5 968	-2 327	3 641
18/03/2020	REMPLACEMENT ORDINATEUR FIXE	2 039	-568	1 471
09/09/2020	PEA-CO-130028	24 696	-5 713	18 983
08/01/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130028	119	-12	107
23/03/2022	DEVIS N°DP0678-21	4 314	-333	3 981
12/04/2022	DEVIS N°DP0678-21	10 067	-724	9 343
10/05/2022	serveur	4 674	-300	4 374
31/08/2022	Fourniture installation kit de raccordement bornes	1 393	-47	1 346
31/08/2022	Mise à jour V15 130028	1 183	-40	1 144
11/10/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	2 430	-54	2 376
02/11/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	3 052	-50	3 002
	<b>MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION</b>	<b>426 376</b>	<b>-310 329</b>	<b>115 847</b>

15/10/2012	MENUISERIE T73030	176 056	-176 056	0
15/10/2012	AMENAGEMENT BANQUE ACCUEIL T73030	2 297	-2 297	0
15/10/2012	2 ASCENSEURS ELECTRIQUES T73030	69 470	-23 654	45 816
15/10/2012	ACCES RESEAUX EAUX T73030	6 349	-4 324	2 026
15/10/2012	DETECTION PROTECTION INCENDIE T73030	546 089	-371 862	174 227
15/10/2012	TGBT T73030	36 771	-18 781	17 990
15/10/2012	ACCES RESEAUX ELECTRICITE T73030	4 977	-4 977	0
15/10/2012	ELECT.COURANT FAIBLE CABLAGE VDI T73030	269 938	-269 938	0
15/10/2012	DETECTION CO T73030	15 183	-10 339	4 844
15/10/2012	PEINTURE T73030	169 582	-115 478	54 104
15/10/2012	GUIDAGE A LA PLACE T73030	77 225	-77 225	0
01/01/2014	2 ATTENUATEURS SAVIA 2001 DANS TUNNEL	14 912	-13 422	1 490
01/01/2014	BOITE AUX LETTRES	1 516	-1 365	152
01/01/2014	RACCORDEMENT COMPTEUR PARC	5 775	-5 198	577
01/01/2014	BARRIERE DE CONTROLE ACCES INTERDIT	992	-892	99
01/01/2014	AMENAGEMENT BUREAU CHEF DE PARC	2 919	-2 628	292
01/01/2014	COORDINATION SSI	2 904	-1 743	1 161
01/01/2014	DERIVATION COMMANDES/VOYANTS SANITAIRE	1 520	-1 368	152
01/01/2014	RELAJ TELEPHONIQUE	1 930	-1 737	193
01/01/2014	CABLAGE ET RACCORDEMENT	7 706	-6 936	770
01/01/2014	PROTECTION SOLS ET PORTAIL	1 383	-830	553
01/01/2014	5 PANNEAUX TUNNEL SORTIE	920	-828	92
01/01/2014	BANDES SONORES DANS TUNNEL	3 213	-2 892	321
01/01/2014	FEUX AUTORISATION PASSAGE ACCES TUNNEL	3 090	-2 781	309
01/01/2014	PANNEAUX JAUNES DE SIGNALISATION	957	-862	96
11/03/2014	AFFICHEUR DYNAMIQUE 3 TEXTES	2 646	-2 331	315
21/05/2014	REALISATION 11 EMBLEMES MOTO	490	-422	68
31/08/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	405	-338	67
05/01/2015	CAISSON LUMINEUX A LEDS	2 322	-1 855	467
17/02/2015	PEINTURE RAMPE ACCES EXTERIEUR	825	-650	175
29/04/2015	CAISSON DYNAMIQUE	7 645	-5 868	1 777
09/05/2015	PANNEAU MICHAT	796	-609	187
05/11/2015	CAISSON NON LUMINEUX ET LUMINEUX	2 760	-1 975	784
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
25/01/2017	SYSTEME CONTINUITE RADIO SECOURS	13 911	-5 505	8 406
01/01/2018	BARRIERE DE SECURITE	700	-350	350
28/05/2018	MODIF.DES TEXTES CAISSONS LUMINEUX	3 247	-1 493	1 754
25/09/2018	CREATION TRAPPE COFFRET RADIOCONTINUITE	545	-233	312
07/02/2019	REPLAC.CENTRALE REPORT SPRINKLERS	3 860	-753	3 107
15/04/2019	FOURNITURES REGLETTES LED	29 951	-11 129	18 821
10/10/2019	SPRINKLERS	4 120	-665	3 455
09/12/2019	REPLAC.VENTILATEURS+BATTERIES GROUPE ELECTROGENE	1 958	-599	1 359
30/09/2021	devis n° DC2217	3 300	-413	2 887
	<b>AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION</b>	<b>1 507 425</b>	<b>-1 157 871</b>	<b>349 554</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE RETOUR</b>	<b>14 010 215</b>	<b>-4 774 655</b>	<b>9 235 560</b>
01/01/2014	CREATION ESPACE CLIENT ADAPTATION INTERF	790	-790	0
	<b>LOGICIELS</b>	<b>790</b>	<b>-790</b>	<b>0</b>
20/09/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
01/01/2013	GTC + IHM + CNTO	36 833	-36 833	0
18/01/2013	COMPLEMENT BOX	8 516	-8 476	40
01/01/2014	POSE SUPPORTS+RACKS+PTS DE RECHARGE	5 640	-5 640	0
01/01/2014	AJOUT DE 3 VALIDEURS MOTIRISES	2 353	-2 118	235
18/02/2014	BORNES DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES	1 110	-1 110	0
01/07/2014	DELARUE MACH3 COMPTEUSE TRIEUSE	2 007	-2 007	0
01/01/2016	COMPTEUSE VALORISATRICE BILLETS	1 800	-1 800	0
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130028	1 360	-1 360	0
	<b>MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE</b>	<b>61 254</b>	<b>-60 979</b>	<b>275</b>
01/01/2014	VAE ARCADE E-CARDAN 26	6 084	-6 084	0
	<b>PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE</b>	<b>6 084</b>	<b>-6 084</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE REPRISE*</b>	<b>68 128</b>	<b>-67 853</b>	<b>275</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130028 MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN</b>	<b>14 078 343</b>	<b>-4 842 508</b>	<b>9 235 835</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

### III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

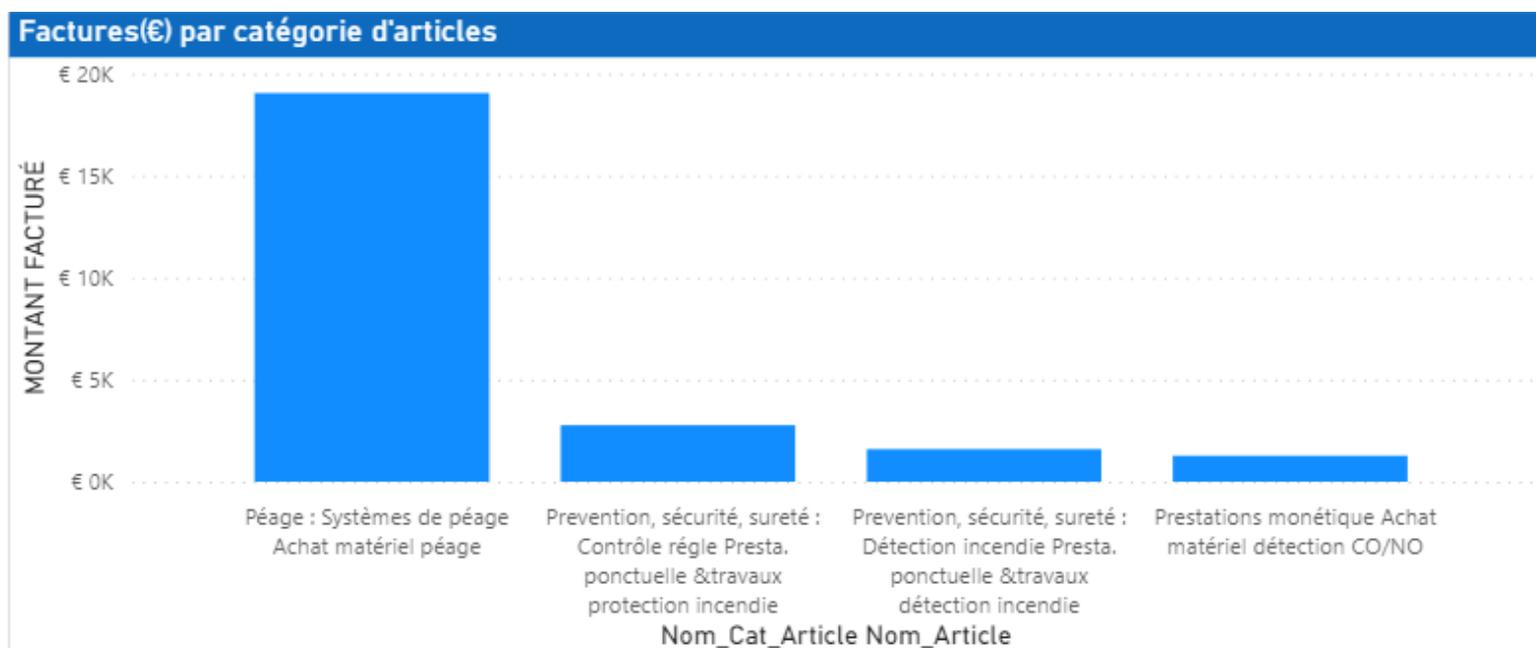
L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

## A. INVESTISSEMENTS / GER



Equipements	Montant	Commentaires
Portes coupe-feu	31900 € HT	Remplacement d'un des deux rideaux coupe-feu de la zone Rameau
Matériel de Péage	19 055 € HT	Remplacement de l'ensembles des caméras de lecture de plaques / remplacement serveur péage
Sécurité Incendie	4 376 € HT	Remplacement vanes sprinkler - remplacement détecteurs SSI
Centrale détection CO-NO	1 280 € HT	Remplacement ligne détecteur

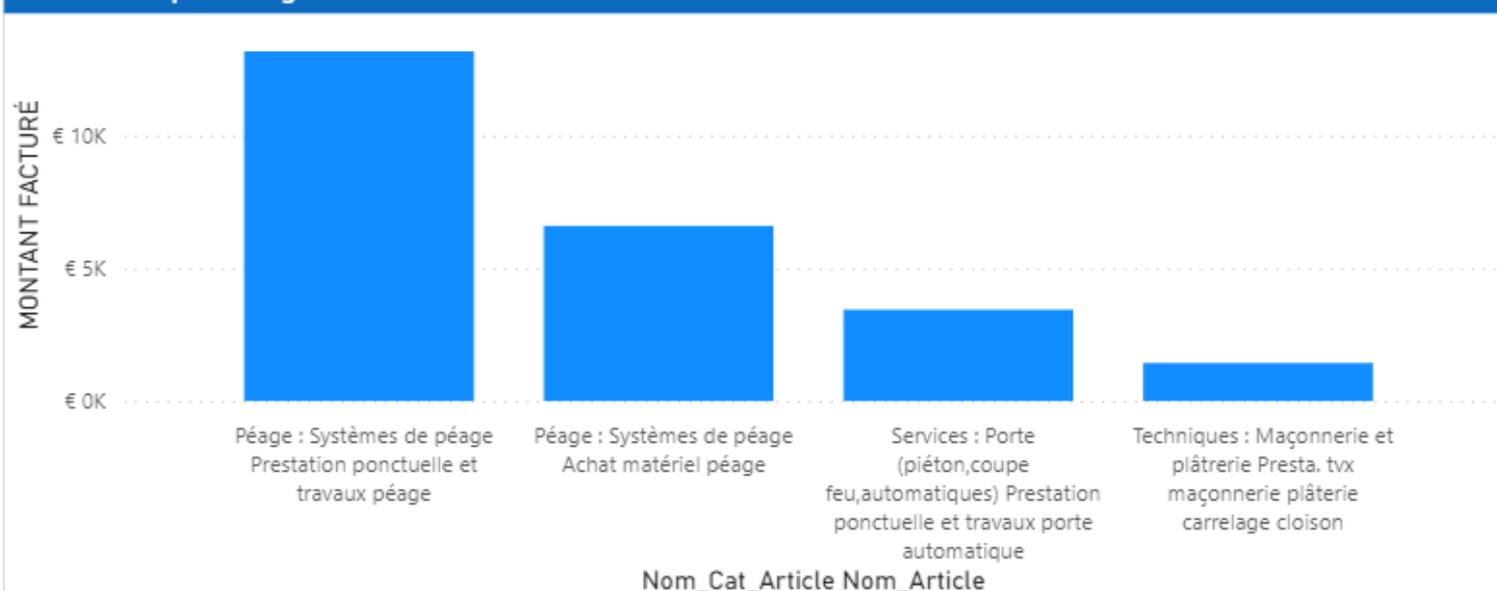
Les dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2022 ont porté principalement sur le poste matériel de péage. En effet l'ensemble des caméras de lecture de plaque minéralogique ont été remplacées par des caméras de dernière génération. L'objectif étant d'améliorer le taux de lecture proche de 100 % pour un meilleur confort d'utilisation pour nos clients abonnés et horaires. Le serveur général du système de péage du parking a lui aussi été remplacé, équipement essentiel de la bonne exploitation du site.

Les autres postes de dépenses apparaissant en 2022 concernent principalement les équipements de sécurité incendie du site (sprinkler, SSI, Portes coupe-feu), dépenses de maintenance curative essentiellement. La tenue de la Sous-Commission de Sécurité en 2022 n'a toutefois pas entraîné de dépenses exceptionnelles, le suivi efficace des équipes INDIGO et de leurs prestataires en termes de maintenance préventive et corrective en est le principal facteur.

A noter également la non-présence dans le graphique ci-dessus du remplacement d'un des 2 rideaux coupe-feu de la zone de livraison RAMEAU pour un montant de 31 900 € HT. Les travaux s'étant déroulés en décembre 2022, la facturation apparaîtra sur l'exercice 2023. Cette dépense figure néanmoins dans le récapitulatif car il s'agit d'un équipement important dans le fonctionnement quotidien du site.

SINISTRES :

### Factures(€) par catégorie d'articles



Equipements	Montant	Commentaires
Matériel de Péage	13 178 € HT	Remplacement des 2 barrières de sortie par des barrières « Flex »
Matériel de Péage	6 603 € HT	Remplacement d'un fut de barrière percuté
Portes et portails	3 340 € HT	Remplacement barre palpeuse et lames du rideau CF du Rameau
Maçonnerie	1 435 € HT	Reprise maçonneries fonds de place percutés par des véhicules

En 2022, les dépenses réalisées à la suite de sinistres ont été importantes, notamment celles concernant le matériel de péage, qui souffre d'une circulation importante de poids-lourds 6 jours sur 7 lors des livraisons du RAMEAU.

Ainsi, du fait des différents sinistres, les 2 bornes de sortie n'étaient plus en état, malgré les réparations successives, d'assurer un fonctionnement pérenne sans pannes récurrentes, il a été décidé de les remplacer par des barrières de dernière génération, de type « flex ». Celles-ci, outre leur rapidité bien plus importante, ont la capacité d'absorber les éventuels chocs s'en entrainer de dégâts notables sur le fut de barrière et ses fixations dans les ilots bétonnés qui ont été aussi repris.

D'autres dépenses liées à des sinistres ont été engagé en 2022, notamment des réparations sur les rideaux coupe-feu du Rameau, que les nombreuses livraisons impactent au quotidien, mais aussi des réparations en maçonnerie faisant suite à des chocs de véhicules sur les cunettes de fonds de place par exemple.

L'augmentation sensible de la fréquentation du site en 2022 consécutive à l'ouverture de la Grotte Cosquer ainsi que le flux quotidien des poids-lourds à travers le parking vers le Rameau, a nécessité une hausse de la part des équipes d'exploitation de la veille technique sur les équipements les plus exposés aux sinistres afin de minimiser l'impact d'un équipement sinistré sur l'exploitation du site.

## B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

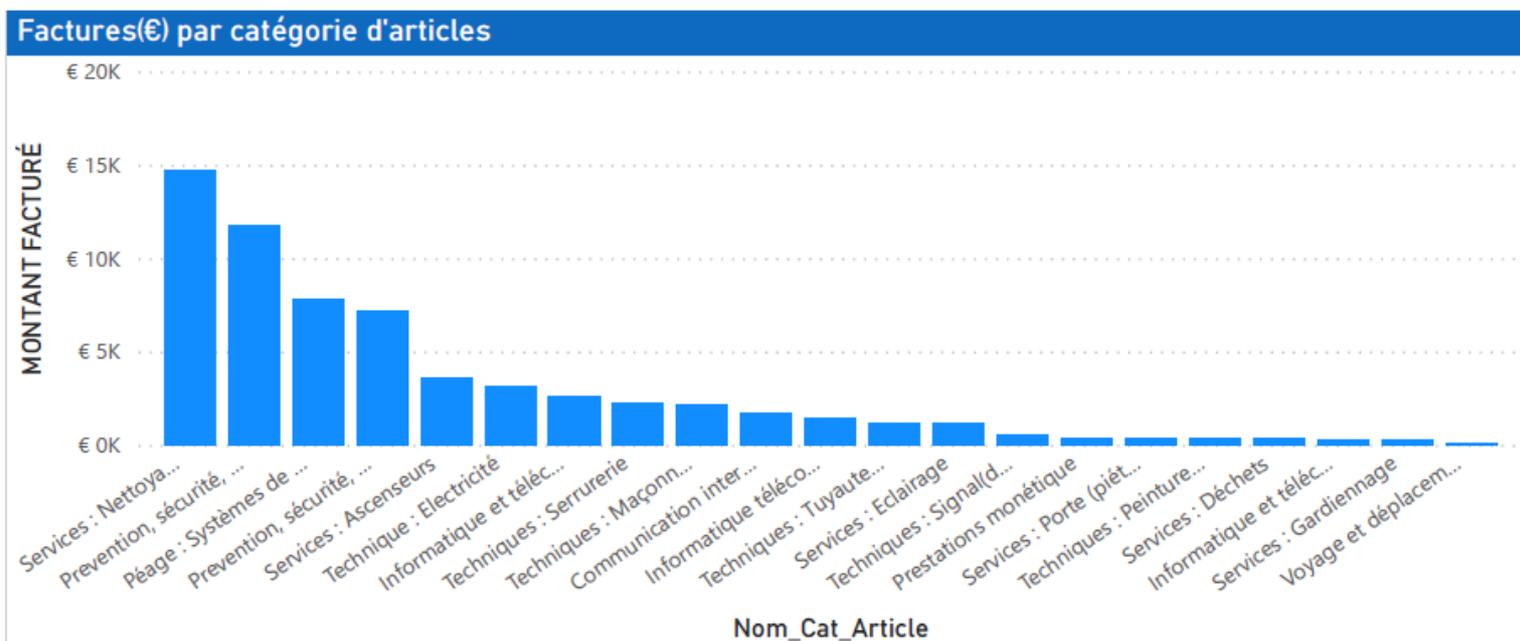
Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	ADS
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Sprinkler	UXELLO

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2022 :

Maintenance préventive	Date						
Ascenseurs	28/03/2022	12/05/2022	30/06/2022	17/08/2022	28/09/2022	07/11/2022	19/12/2022
Détection incendie	08/09/2022						
Extincteurs	12/05/2022						
COLONNES SECHES	20/09/2022						
Pompes de relevage	12/05/2022						
Péage	09-févr-22		08-juil-22			07-oct-22	
Contrôles obligatoires	Date						
Installations électriques	31/03/2022						
RADIO CONTINUITE ELECTRIQUE	18/03/2022						
SSI/DSF	24/08/2022						
MOYENS DE SECOURS	18/03/2022						
ASCENSEUR	25/07/2022						
SPRINKLER	18/03/2022						

## C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les principales opérations de maintenance courante réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :



Equipements	Montant	Commentaires
SECURITE INCENDIE	18 449 € HT	Contrats de maintenance des équipements de sécurité incendie, bureaux de contrôle, interventions de dépannage
NETTOYAGE/PRODUITS D'ENTRETIEN	14 682 € HT	Achats de produits de nettoyage, renforcement de la prestation de nettoyage externalisée
MATERIEL DE PEAGE	7 838 € HT	Contrat de maintenance péage, interventions de dépannage
ELECTRICITE/VIDEO/GTC/RESEAUX	7 185 € HT	Diverses interventions courant fort et faible, commandes de matériels d'éclairage
QUALITE DE L'OUVRAGE (peinture/serrurerie/petits travaux/...)	5 204 € HT	Diverses interventions et petits travaux concourant à l'amélioration de la qualité de l'ouvrage
ASCENSEURS	4 001 € HT	Contrat de maintenance et diverses interventions de dépannage

Les 2 premiers postes de dépenses d'achats courants en 2022 sont la sécurité incendie et le nettoyage, portés d'une part par les contrats annuels (y-compris le renfort de nettoyage à compter de juin 2022 à l'ouverture de la Grotte Cosquer), et d'autre part la tenue de la Sous-Commission Départementale de Sécurité du 17 octobre 2022.

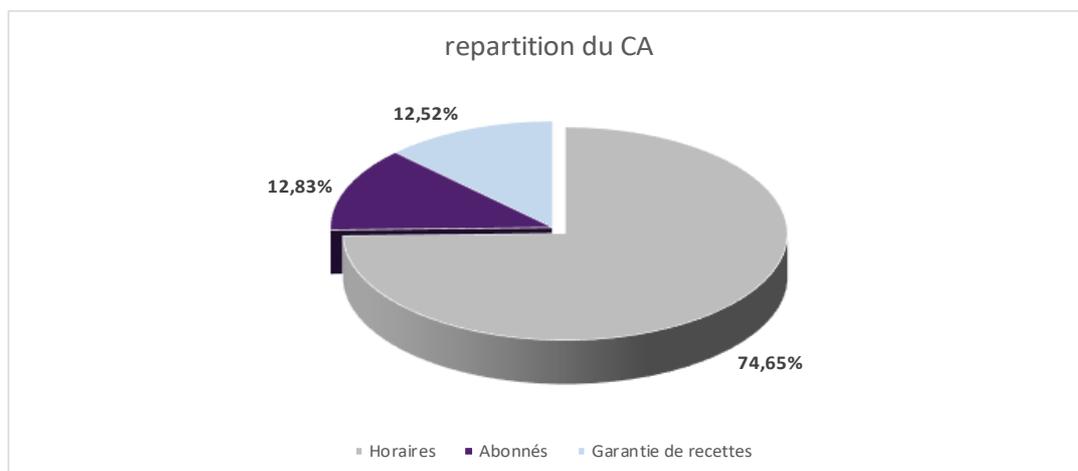
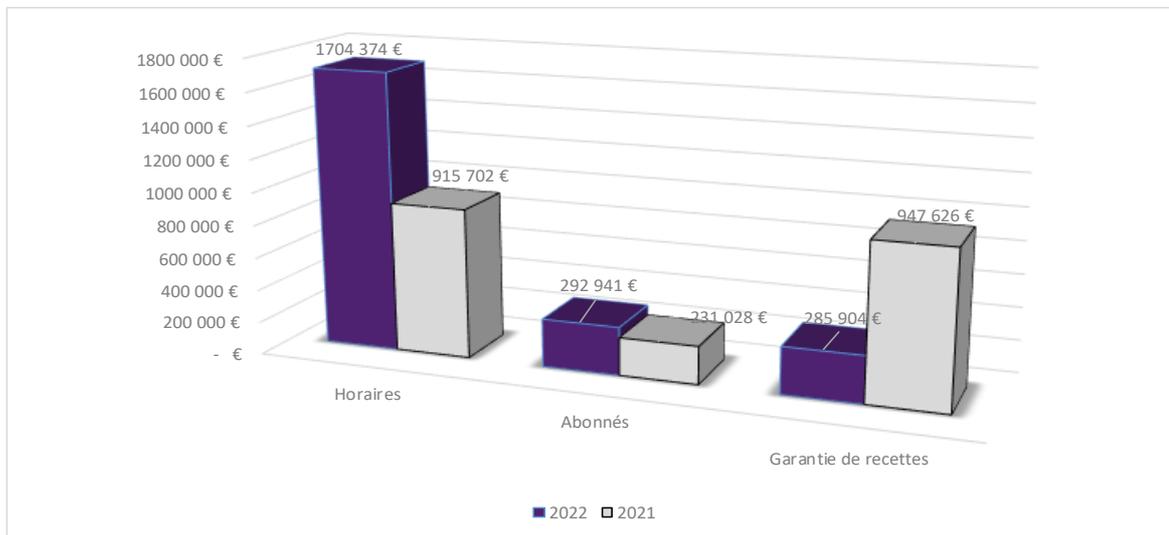
Les dépenses relatives au matériel de péage et électriques (courant fort et faible) se maintiennent à un niveau élevé, ainsi que les dépenses liées à la qualité de l'ouvrage et ascenseur. Ces dépenses sont à la base de toute exploitation et l'afflux de clientèle notamment à partir de juin 2022 a mécaniquement fait varier à la hausse ces postes de dépense.

# IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

## A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le CA pour l'année 2021 est de 2 098 463 € HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Garantie de recettes	Activités annexes	Total
<b>2022</b>	1 704 374 €	292 941 €	285 904 €	4 725 €	<b>2 287 944 €</b>
<b>2021</b>	915 702 €	231 028 €	947 626 €	4 107 €	<b>2 098 463 €</b>
<b>ECART</b>	86,1%	26,8%	-69,8%	15,0%	<b>9,0%</b>
<b>REPARTITION DU CA</b>	74,5%	12,8%	12,5%	0,2%	

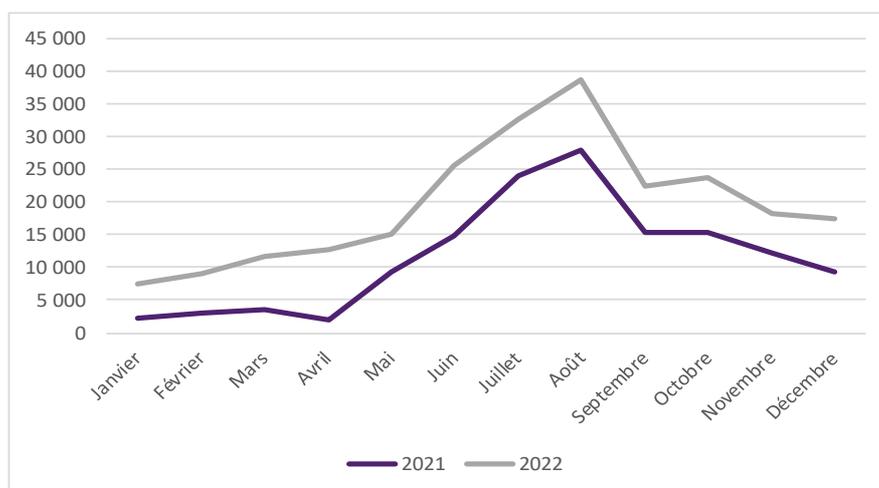


*Nb les documents comptables qui mentionnent un montant différent de la garantie de recettes (contribution à l'équilibre d'exploitation) donneront lieu à régularisation sur l'exercice suivant.*

## B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

### a) Fréquentation horaire

	2021	2022	ECART
Janvier	2 344	7 515	220,6%
Février	3 080	8 998	192,1%
Mars	3 564	11 727	229,0%
Avril	2 071	12 848	520,4%
Mai	9 289	15 032	61,8%
Juin	14 815	25 674	73,3%
Juillet	23 878	32 636	36,7%
Août	28 049	38 588	37,6%
Septembre	15 217	22 344	46,8%
Octobre	15 224	23 855	56,7%
Novembre	12 136	18 302	50,8%
Décembre	9 293	17 450	87,8%
<b>Total</b>	<b>138 960</b>	<b>234 969</b>	<b>69,1%</b>



## b) Sorties gratuites

	2021	2022	ECART
Janvier	294	496	68,7%
Février	201	606	201,5%
Mars	260	749	188,1%
Avril	140	849	506,4%
Mai	478	1 007	110,7%
Juin	916	996	8,7%
Juillet	1 567	1 009	-35,6%
Août	1 098	1 089	-0,8%
Septembre	790	995	25,9%
Octobre	758	895	18,1%
Novembre	697	794	13,9%
Décembre	902	1 801	99,7%
<b>Total</b>	<b>8 101</b>	<b>11 286</b>	<b>39,3%</b>

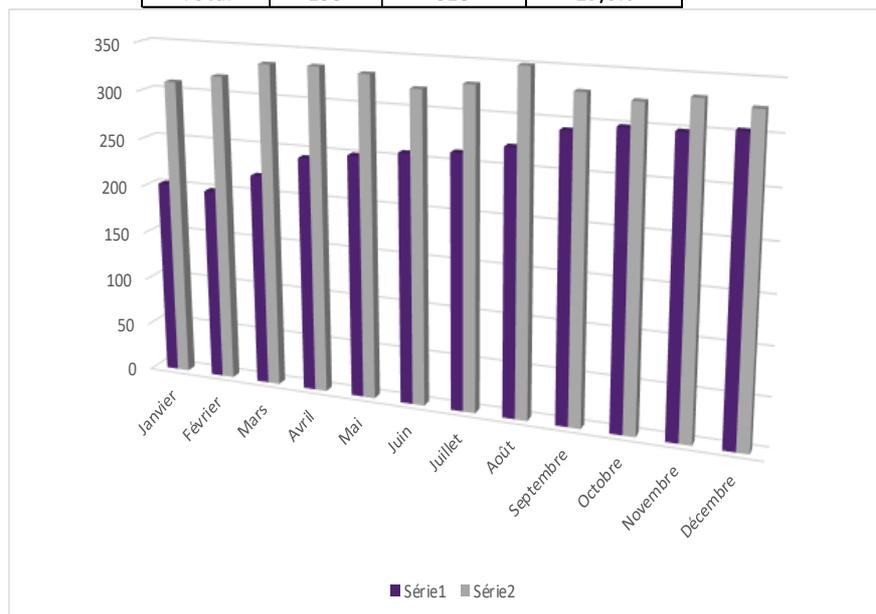
## c) Rendement à la place

Année	Rendement à la place TTC
2022	263,35 €
2021	139,25 €

## C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

### a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2021	2022	ECART N-1
Janvier	202	310	53,5%
Février	199	319	60,3%
Mars	220	335	52,3%
Avril	243	336	38,3%
Mai	250	332	32,8%
Juin	257	321	24,9%
Juillet	262	329	25,6%
Août	272	350	28,7%
Septembre	292	329	12,7%
Octobre	299	324	8,4%
Novembre	299	331	10,7%
Décembre	304	325	6,9%
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>328</b>	<b>29,6%</b>



### b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Ces données ne sont pas accessibles via notre logiciel de péage actuel.

## D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les activités annexes correspondent à la publicité

## E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2022	8,31 €	8,70 €
2021	7,46 €	7,91 €

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	TOTAL GR	AMEX	Virement	OPNGO	Prélèvements	LIBER'T
2022	78 224 €	300	1 518 695 €	41 628 €	7 449 €	141 932 €	22 895 €	180 709 €	392 780 €
	3,28 %	0,01 %	63,69 %	1,75 %	0,31 %	5,95 %	0,96 %	7,58 %	16,47 %
2021	48 341€	1 471€	830 908€	32 271€	3 541€	154 412€	16 948€	106 828€	182 953€
	3,14%	0,10%	60,24%	2,35%	0,25%	11,19%	1,32%	7,74%	13,27%

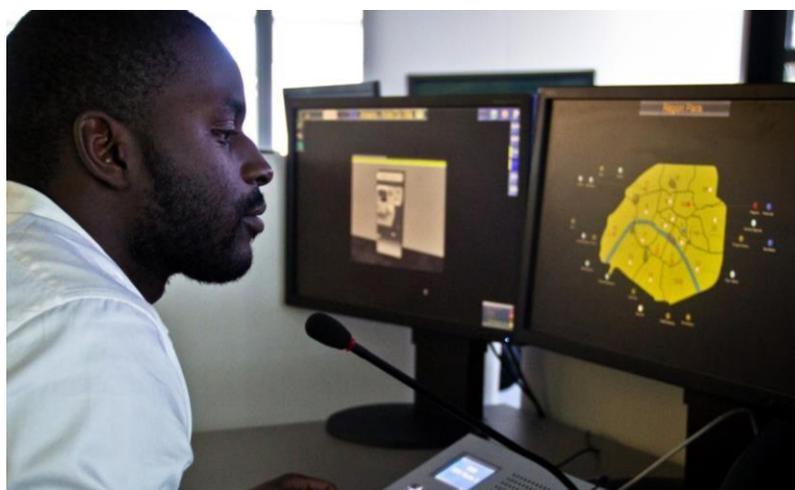
# V. QUALITE DE SERVICE

## A. SERVICES A LA CLIENTELE

### a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

#### Le CNTO, comment ça marche ?

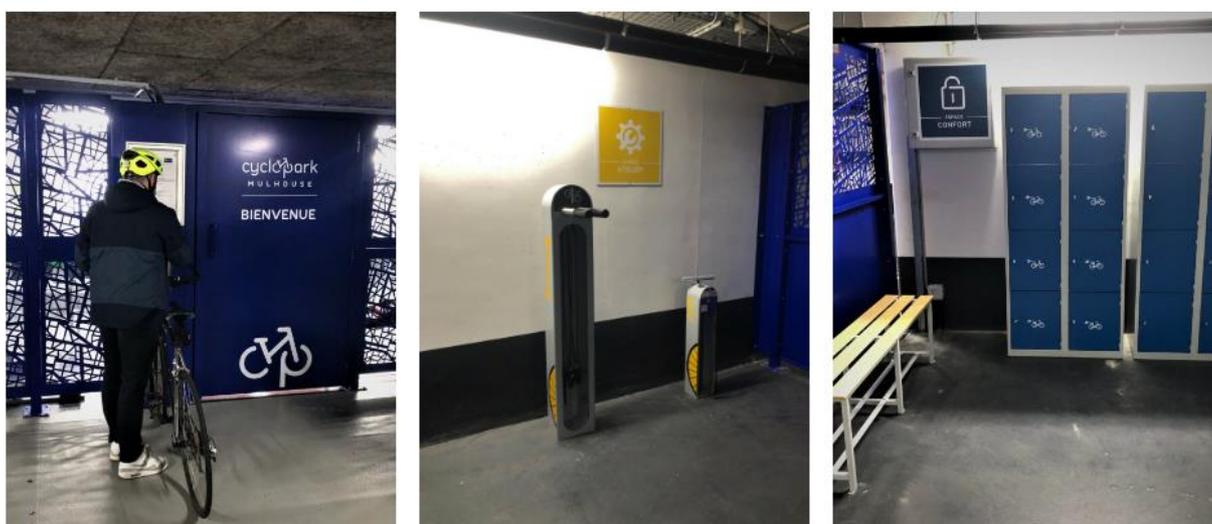
- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur le parc de Vieux Port MUCEM depuis sa construction, appuyé pour l'ensemble des parcs Marseillais (notamment en horaires de nuit) par le Centre Régional de Télé-Opération (CRTO) basé au parking Bourse, disposant des mêmes technologies et équipements que le CNTO. Le CRTO, constitué de téléopérateurs SSIAP 1 et d'un chef d'équipe SSIAP 2 et pilotant sur le terrain les ressources de notre prestataire sûreté, permet une réponse adaptée aux spécificités des sites marseillais et une réactivité maximale.

## b) Service à la mobilité

### CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



### INDIGO WEEL PRO : DES SOLUTIONS DE VELOS PARTAGES PRIVATIVE

INDIGO Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

## c) Service aux clients

### MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.



### L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

## SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
- 



## LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking Vieux-Port MUCEM.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

## d) Services digitaux

### APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

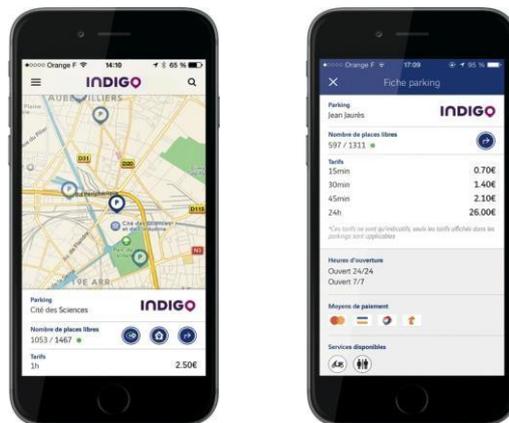
### FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

#### Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

#### Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

## SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo ([www.group-indigo.fr](http://www.group-indigo.fr)), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

## RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet ([www.group-indigo.fr](http://www.group-indigo.fr)).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

## INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient INDIGO Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

INDIGO Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.



Cette nouvelle plateforme INDIGO Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



## B. RECLAMATIONS CLIENTS

**Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.**

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

**Nos clients peuvent en effet nous contacter par :**

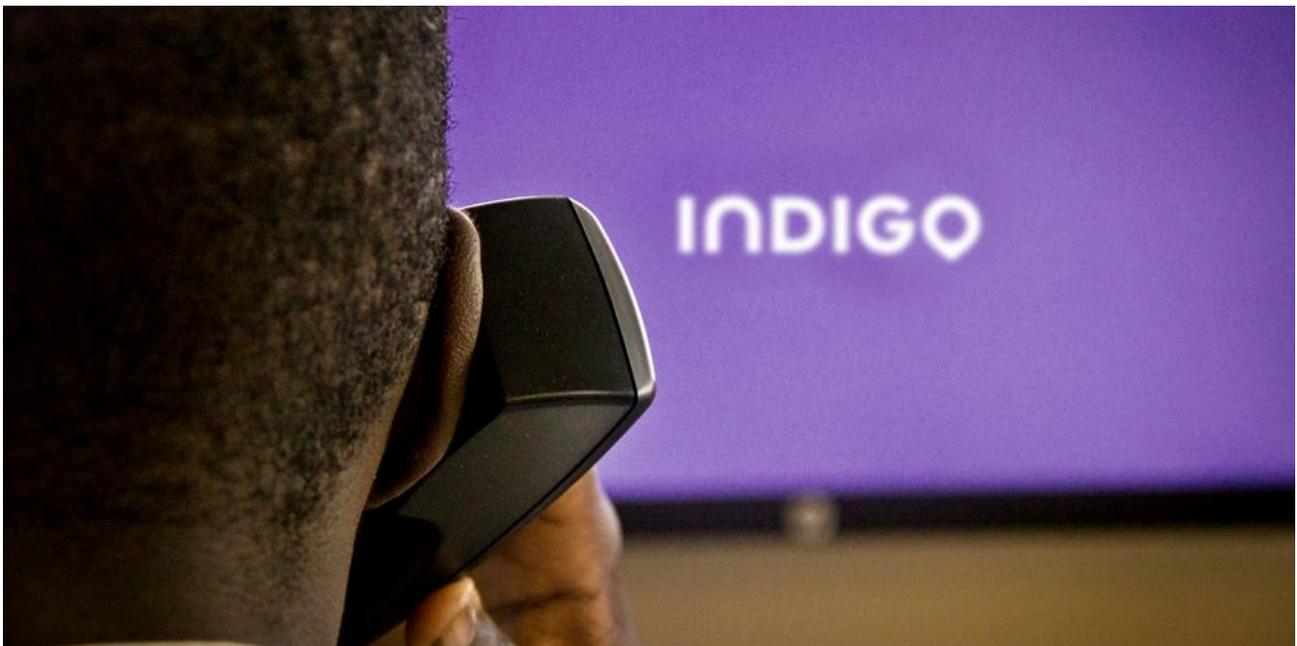
- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site [www.group-indigo.fr](http://www.group-indigo.fr) à l'adresse suivante [service.clients@group-indigo.com](mailto:service.clients@group-indigo.com)
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

**En 2022, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Vieux Port MUCEM, plus de 791 demandes dont la répartition est la suivante :**

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 262
- administratif, règlement, suivi vente : 221
- incidents techniques (défaut péage,...) : 270
- divers (objets perdus,...) : 7
- réclamations, remarques, suggestions : 31

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc.).



## C. QUALITE DE SERVICE

### a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

#### VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



## b) Engagements environnementaux

### Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

#### Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



## c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

### UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

## POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat du parc Vieux Port MUCEM.



Parc	Fonction	Formation Suivie
Vieux Port MUCEM	Agent d'Exploitation	Sensibilisation RGPD
Vieux Port MUCEM	Agent d'exploitation	Promesse client

## FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

## EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

## d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe, 2 portatifs de type talkie-walkie
- 1 auto laveuse, 1 nettoyeur haute pression,
- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, un second PC dédié aux des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage , un PC hébergeant le système d', un PC hébergeant le système de guidage à la place, un PC équipé du Système d'aide à l'exploitation AXIOME ainsi qu'un PC permettant la gestion des alarmes survenant au sein de la bretelle d'accès depuis le tunnel de la Major
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>Niveau -1</b>	<b>Niveau -2</b>	<b>Niveau -3</b>	<b>Niveau -4</b>
Rampe d'entrée	2			
Rampe de sortie	1			
Panneau libre/saturé	1			
Escalier	4	4	4	4
Ascenseur	2	2	2	2
Allée de circulation	2	2	2	2
Entrée hall caisse	2			
<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>Niveau-1</b>	<b>Niveau -2</b>	<b>Niveau -3</b>	<b>Niveau -4</b>
Contrôleur d'entrée	4			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	3			
Barrière de sortie	2			
Portails automatiques	2			
Lecteur de badges	0			
Lecteur piéton	2			
Caisse automatique	2			
Colonne sèche	3	3	3	3
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	10	4	4	4
Extincteur	28	14	14	14
Bac à sable	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2			
Phonie	8	2	2	2
Caméra de surveillance	13	4	4	6
<b>LOCAUX TECHNIQUES</b>	<b>Niveau-1</b>	<b>Niveau -2</b>	<b>Niveau -3</b>	<b>Niveau -4</b>
Archive/technique		1		
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe	1	1		1
Machinerie Ascenseur	2			
Compteurs Electriques	1			

## e) Sureté et sécurité

Nous avons constaté une augmentation significative de casses de véhicules et des vols à la roulotte. Ces vols à la roulotte ont également été signalés sur certains autres parcs de stationnement que nous gérons au sein de la Ville de Marseille. Même si le parc du Mucem n'est pas le plus touché (les parcs les plus touchés sont ceux de l'hypercentre), le phénomène mérite toutefois d'être signalé.

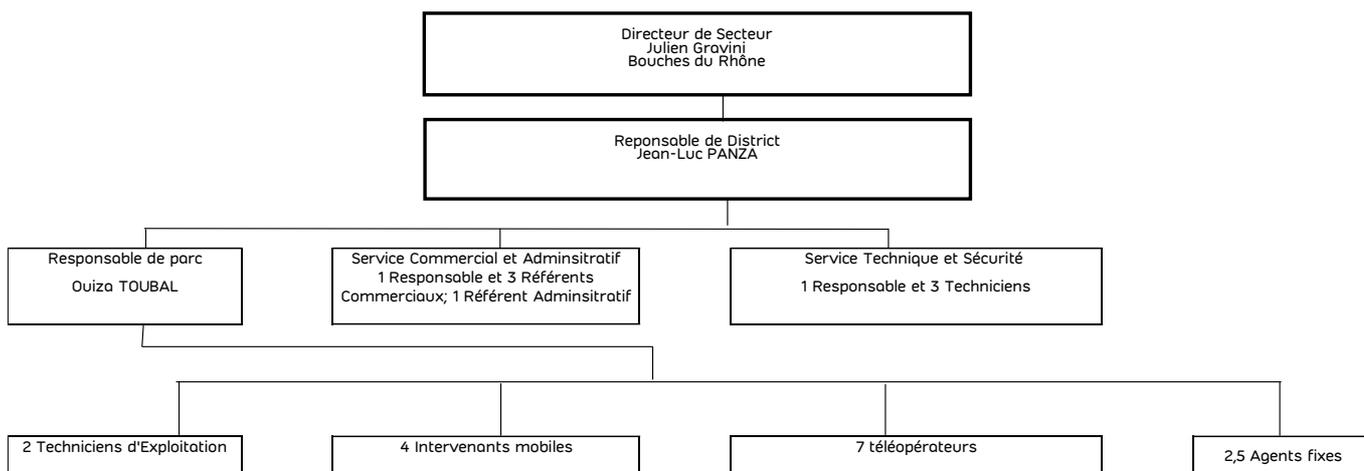
La société Indigo a d'ores et déjà pris des dispositions plus importantes avec la mise en place de présence renforcé d'agents de sécurité pour endiguer ce phénomène.

Nous avons également entrepris au cours du dernier trimestres 2022, des échanges plus fréquents avec les services de l'ordre afin qu'ils puissent coordonner leurs opérations de façon plus ciblée et menant des résultats plus probants.

Enfin il est important de noter que nous observons que ces phénomènes sont généralisés et ce sont grandement accentués au sein de la Ville de Marseille.

# VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

## A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2022



## B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	7 871 €	0,10
Responsable de site	4 321 €	0,10
CRTO	36 570 €	0,90
Service Sécurité et Technique	15 652 €	0,30
Service Commercial et Admin	14 900 €	0,35
Agents d'exploitation et Techniciens	105 240 €	3,32
<b>Total</b>	<b>184 554 €</b>	<b>5,07</b>

2.

---

# COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

---

# I. COMPTE D'EXPLOITATION

## COMPTE PREVISIONNEL VS REALISE POUR L'ANNEE

en euros H.T. ANNEE 2022			
Comparatif réalisé / Budgété N	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart Budget/Réalisé
Horaires parcs	1 239 634	1 704 374	464 740
Abonnés parcs	253 964	292 941	38 977
Voirie			
Garantie de recettes villes	702 700	285 904	-416 796
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	6 240	4 725	-1 515
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 202 538	2 287 944	85 406
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	66 987	75 242	
Sous Total Autres Produits	66 987	75 242	
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 269 525</b>	<b>2 363 186</b>	93 661
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-199 188	-184 554	14 634
Personnel Contrat à Durée Déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-5 000	-1 733	3 267
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 000	-31 814	-19 814
Prestations de Nettoyage	-15 100	-16 443	-1 343
Prestations de Gardiennage	-18 100	-12 416	5 684
Sous Total Frais de Personnel	-249 388	-246 960	2 428
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-39 200	-40 544	-1 344
Entretien : Contrats	-36 500	-27 641	8 859
Electricité, Fluides	-48 500	-45 076	3 424
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-5 000	-2 636	2 364
Location Matériel d'Exploitation	-2 000	-594	1 406
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-131 200	-116 491	14 709
Actions Commerciales	-800	-2 256	-1 456
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-14 104	-19 378	-5 274
Frais Administratifs et Divers	-2 000	-354	1 646
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-16 904	-21 988	-5 084
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-397 492</b>	<b>-385 439</b>	12 053
Police d'Assurances	-13 215	-13 728	-513
Sinistres		-24 657	-24 657
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-11 013	-11 440	-427
Redevances Aux Concédants	-2 500	-2 567	-67
Taxes et Versements Assimilés	-115 080	-122 232	-7 152
Autres Charges et Provisions Courantes		-2 926	-2 926
Charges de Gros Entretien	-13 000	-16 745	-3 745
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-48 456	-40 268	8 188
Frais Généraux Siège	-148 671	-160 842	-12 171
Total Autres Charges d'Exploitation	-351 935	-395 405	-43 470
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-351 935</b>	<b>-395 405</b>	<b>-43 470</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-749 427</b>	<b>-780 844</b>	<b>-31 417</b>
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-464 612	-466 101	-1 489
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-464 612	-466 101	-1 489
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-464 612</b>	<b>-466 101</b>	<b>-1 489</b>
<b>EBIT</b>	<b>1 055 486</b>	<b>1 116 241</b>	<b>60 755</b>
Frais Financiers	-406 116	-551 347	-145 231
Total Frais Financiers	-406 116	-551 347	-145 231
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-406 116</b>	<b>-551 347</b>	<b>-145 231</b>
<b>Resultat Net avant Impot Parc</b>	<b>649 370</b>	<b>564 894</b>	<b>-84 476</b>

## COMPTES DU DELEGATAIRE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	915 702	1 704 374
Abonnés parcs	231 028	292 941
Voirie		
Garantie de recettes villes	947 626	285 904
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	4 107	4 725
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 098 463</b>	<b>2 287 944</b>
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	72 136	75 242
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>72 136</b>	<b>75 242</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 170 599</b>	<b>2 363 186</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-133 188	-184 554
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 787	-1 733
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-18 201	-31 814
Prestations de Nettoyage	-6 933	-16 443
Prestations de Gardiennage	-13 087	-12 416
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-173 196</b>	<b>-246 960</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-21 684	-40 544
Entretien : Contrats	-30 096	-27 641
Electricité, Fluides	-24 222	-45 076
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-3 055	-2 636
Location Matériel d'Exploitation	204	-594
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-78 853</b>	<b>-116 491</b>
Actions Commerciales	-573	-2 256
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 884	-19 378
Frais Administratifs et Divers	-433	-354
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-12 890</b>	<b>-21 988</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-264 939</b>	<b>-385 439</b>
Police d'Assurances	-12 591	-13 728
Sinistres	-8 348	-24 657
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 492	-11 440
Redevances Aux Concédants	-2 538	-2 567
Taxes et Versements Assimilés	-116 553	-122 232
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 875	-2 926
Charges de Gros Entretien	-19 730	-16 745
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-41 130	-40 268
Frais Généraux Siège	-133 672	-160 842
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-346 929</b>	<b>-395 405</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-346 929</b>	<b>-395 405</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-611 868</b>	<b>-780 844</b>
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-491 345	-466 101
Autres Provisions Non Courantes		
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-491 345</b>	<b>-466 101</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-491 345</b>	<b>-466 101</b>
<b>EBIT</b>	<b>1 067 386</b>	<b>1 116 241</b>
Frais Financiers	-396 271	-551 347
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-396 271</b>	<b>-551 347</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-396 271</b>	<b>-551 347</b>
<b>Resultat Net avant Impot Parc</b>	<b>671 115</b>	<b>564 894</b>

## COMPTES PREVISIONNELS 2023

EN H.T.	Budget initial 2023
Horaires parcs	1 722 287
Abonnés parcs	298 964
Voirie	
Garantie de recettes villes	306 000
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	5 209
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 332 460</b>
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	72 000
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>72 000</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 404 460</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-223 081
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-5 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-15 000
Prestations de Nettoyage	-20 000
Prestations de Gardiennage	-20 000
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-283 081</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-51 000
Entretien : Contrats	-35 000
Electricité, Fluides	-99 425
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-5 000
Location Matériel d'Exploitation	-4 000
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-194 425</b>
Actions Commerciales	-9 497
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-45 600
Frais Administratifs et Divers	-3 000
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-58 097</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-535 603</b>
Police d'Assurances	-13 995
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-11 662
Redevances Aux Concédants	-2 600
Taxes et Versements Assimilés	-119 060
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-20 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-51 314
Frais Généraux Siège	-157 441
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-376 072</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-376 072</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-911 675</b>
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-423 320
Autres Provisions Non Courantes	
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-423 320</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-423 320</b>
<b>EBIT</b>	<b>1 069 465</b>
Frais Financiers	-388 654
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-388 654</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-388 654</b>
<b>Resultat Net avant Impot Parc</b>	<b>680 811</b>

# II. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE ET DE LA CONTRIBUTION A L'EQUILIBRE



INDIGO INFRA France

## METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM REDEVANCE DUE AU TITRE DE L'OCCUPATION DOMANIALE  
 ( article 5.6 1 du contrat de Délégation de Service Public pour la réalisation et l'exploitation du parking vieux  
 Port Fort Saint Jean signé en date du 3 Novembre 2009 )

ANNEE : 2022

### A ) Détermination du coefficient d'indexation

$$K = 0,10 + 0,55 ( ICHT-IME_n / ICHT-IME_o ) + 0,20 ( EBIQ00_n / EBIQ00_o ) + 0,15 ( Eln/Elo )$$

ICHT-IMEo = 100,00 valeur décembre 2008  
 indice du coût du travail, tous salariés dans les  
 industries mécaniques et électriques

EBIQ00o = 110,80 valeur décembre 2008 erreur sur contrat (109,8)  
 Indice Energie,biens intermédiaires et biens d'investissements

ELo = 111,40 valeur décembre 2008  
 indice Electricité moyenne tension (351 002)

ICHT-IME = **128,20** indice connu au 1er janvier 2022 ( juillet 2021 : date de parution 08/10/2021 )

EBIQ00 = 115,10 **indice connu au 1er janvier 2022 ( aout 2021 : devenu définitif au 22/12/2021 )**

010534841 **137,11** après coef. de raccordement : 1,1276 1,0564

010534766 = 108,10 **indice connu au 1er janvier 2022 ( aout 2021 : devenu définitif au 22/12/2021 )**

: l'indice 351 107 supprimé en 01/2016 **171,49** après coef. de raccordement : 1,1762

après coef. de raccordement : 1,1936

1,13

0,10 0,100000

0,55 0,705100

0,20 0,247485

0,15 0,230914

**K ( 2022 ) = 1,28350**

### B ) Redevance forfaitaire

RF = 2 000,00 valeur février 2009

RF INDEXEE = 2 567,00

### Montant de la redevance 2022 :

Redevance forfaitaire RF = 2 567,00

**Redevance totale 2022 R = 2 567,00**



INDIGO INFRA France

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM CONTRIBUTION A L'EQUILIBRE D'EXPLOITATION

articles 1 et 2 de l'avenant 7 du 1er Aout 2022 au contrat de concession N°09-149 relatif au parc de Stationnement Vieux Port MUCEM à Marseille

ANNEE 2022

A ) Détermination du coefficient d'indexation

$$K = 0,10 + 0,55 ( ICHT-IME_n / ICHT-IME_o ) + 0,20 ( EBIQ00_n / EBIQ00_o ) + 0,15 ( Eln/Elo )$$

ICHT-IME <sub>o</sub> =	100,00	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
EBIQ00 <sub>o</sub> =	110,80	valeur décembre 2008 erreur sur contrat (109,8) Indice Energie,biens intermédiaires et biens d'investissements
E <sub>Lo</sub> =	111,40	valeur décembre 2008 indice Electricité moyenne tension (351 002)

ICHT-IME =	<b>128,20</b>	valeur juillet 2021 (parution 08-10-2021)
010534841 =	<b>115,10</b>	indice connu au 1er janvier 2022 (Aout 2021 : devenu définitif au 22/12/2021)
010534841	<b>137,11</b>	après coef. de raccordement : 1,1276 1,0564
010534766	<b>108,10</b>	indice connu au 1er janvier 2022 (Aout 2021 : devenu définitif au 22/12/2021)
remplace l'indice 351 107 supprimé en 01/2016	<b>171,49</b>	après coef. de raccordement : 1,1762
		après coef. de raccordement : 1,1936
		1,13

0,10	0,100000
0,55	0,705100
0,20	0,247485
0,15	0,230914

K ( 2022 )	=	<b>1,28350</b>
------------	---	----------------

B ) Indexation du seuil annuel d'équilibre

Montée en charge prévue à l'annexe 4 de la convention achevée : Il n'y a plus de pondération du seuil d'équilibre.

Décomposition du seuil initial ( valeur février 2009 )	
Seuil annuel d'équilibre	1 933 000,00
valeur février 2009	
Horaires	1 657 000,00
Abonnés	268 000,00
Divers	8 000,00

Décomposition du seuil indexé		
	Initial	Indexé
seuil annuel d'équilibre	1 933 000,00	<b>2 481 003,64</b>
Horaires	1 657 000,00	2 126 757,91
Abonnés	268 000,00	343 977,74
Divers	8 000,00	10 267,99

C) Calcul de la contribution d'équilibre 2022 :

Chiffres d'affaire réalisé 2022

Horaires	1 704 374,43
Abonnés	292 940,73
divers	<b>4 725,07</b>

**TOTAL 2 002 040,23**

DIFFERENCE (D) 478 963,41 Différence entre le chiffre d'affaire et le seuil annuel d'équilibre indexé

Règles de calcul de la contribution d'équilibre

la différence (D) est prise en charge :

A parts égales par la collectivité délégante et le concessionnaire jusqu'à une différence de 200 000€ indexée.

A 80% par la collectivité délégante et 20 % par le concessionnaire au delà de 200 000€ indexé

Indexation du seuil prorata

Seuil prorata initial :	<b>200 000,00</b>	Valeur février 2009
seuil prorata indexé 2022:	256 699,81	

Contribution d'équilibre :

Assiette de la part à 50%:	256 699,81	Montant dû:	128 349,9
Assiette de la part à 80%:	222 263,60	Montant dû:	177 810,9
		Total dû:	306 160,8

<b>Contribution de la collectivité année 2022</b>	<b>306 160,79</b>
---	-------------------

## III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.



---

# ANNEXES

---

- Annexe 1 :** Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 2 :** Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
- Annexe 3 :** Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation.
- Annexe 4 :** Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire



**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS  
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
(données comptables – exercice 2022)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente ou titre du contrat en cours.  
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (l-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1<sup>o</sup>-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1<sup>o</sup> - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1<sup>o</sup> -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1<sup>o</sup> - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1<sup>o</sup> - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier  
Etienne PIQUET



## PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

### 1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

### 2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement<sup>1</sup> liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

<sup>1</sup> Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

\* \*  
\*

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

#### (a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.



ANNEXE 2

**GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE**  
**Exercice 2022**

**A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO**

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

**B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés**

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

**C. Gestion de l'Activité par les frais de structure**

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

**1. Exécution directe de l'activité**

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homoux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

**2. Missions d'exploitation**

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

## INDIGO

### ANNEXE 2

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
  - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
  - Prospection de marché,
  - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
  - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
  - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
  - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
  - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
  - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
  - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
  - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
  - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
  - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
  - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
  - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
  - Relations avec les Commissaires aux comptes,
  - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque  
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènements, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement  
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement  
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation  
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.



**ANNEXE 2**

5. Audit interne  
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

**Indigo Infra France**

**Comptes annuels au 31/12/2022**

**1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense**

**Société anonyme  
N° RCS 304646078**

## SOMMAIRE

<a href="#">SOMMAIRE.....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">BILAN - ACTIF.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">BILAN - PASSIF.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">COMPTE DE RESULTAT.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">COMPTE DE RESULTAT ( suite ).....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Faits caractéristiques et changements de méthode.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables (suite).....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Etat de l'actif immobilisé.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Etat des amortissements.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Etat des provisions.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">Etat des échéances des créances et des dettes.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">Listes des filiales et des participations.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Variation des capitaux propres.....</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">Engagements hors bilan.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Fiscalité différée ou latente.....</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">Charges et produits exceptionnels.....</a>	<a href="#">19</a>
<a href="#">Entreprises liées.....</a>	<a href="#">20</a>

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	244 202 402	144 450 374	99 752 028	105 653 904
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	21 045	944	20 101	23 533
Avances sur immobilisations incorporelles	3 705 955		3 705 955	3 893 917
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>247 929 402</b>	<b>144 451 318</b>	<b>103 478 084</b>	<b>109 571 355</b>
Terrains				
Constructions	7 019 844	5 075 790	1 944 054	2 049 693
Installations techniques, matériel	3 557 634	2 068 595	1 489 040	1 520 167
Autres immobilisations corporelles	554 719	482 684	72 036	91 596
Immobilisations en cours	1 368 383		1 368 383	556 012
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>12 500 580</b>	<b>7 627 068</b>	<b>4 873 512</b>	<b>4 217 468</b>
Participations	71 710 204	10 700 754	61 009 450	62 257 150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	231 406		231 406	224 209
<b>TOTAL immobilisations financières (2)</b>	<b>71 941 609</b>	<b>10 700 754</b>	<b>61 240 855</b>	<b>62 481 359</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>332 371 591</b>	<b>162 779 140</b>	<b>169 592 451</b>	<b>176 270 181</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>1 605 240</b>		<b>1 605 240</b>	<b>1 210 787</b>
Clients et comptes rattachés	9 093 569	1 192 550	7 901 019	6 332 631
Autres créances	13 733 329	38 437	13 694 892	14 472 894
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances d'exploitation (3)</b>	<b>22 826 898</b>	<b>1 230 987</b>	<b>21 595 911</b>	<b>20 805 525</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	3 728 366		3 728 366	2 797 399
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>3 728 366</b>		<b>3 728 366</b>	<b>2 797 399</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>4 816 451</b>		<b>4 816 451</b>	<b>3 619 117</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>32 976 954</b>	<b>1 230 987</b>	<b>31 745 967</b>	<b>28 432 828</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>365 348 546</b>	<b>164 010 127</b>	<b>201 338 418</b>	<b>204 703 009</b>
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 152 552	2 292 549

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	45 470	-2 455 035
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 524 136	26 224 158
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>45 897 096</b>	<b>52 096 614</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	730 480	5 295 716
Provisions pour charges	513 000	1 020 000
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>1 243 480</b>	<b>6 315 716</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	64 082 253	75 952 337
<b>TOTAL Dettes financières (1)</b>	<b>64 082 253</b>	<b>75 952 337</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	366 680	422 954
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	10 571 633	17 670 313
Dettes fiscales et sociales (1)	5 746 535	4 275 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	4 222 956	3 092 749
Autres dettes (1)	64 117 028	39 270 937
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>85 024 832</b>	<b>64 732 702</b>
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>	<b>5 090 758</b>	<b>5 605 641</b>
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>154 197 843</b>	<b>146 290 680</b>
<b>Ecart de conversion Passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>201 338 418</b>	<b>204 703 009</b>
(1) dont à plus d'un an	53 193 447	65 471 780
dont à moins d'un an	100 637 716	80 395 946
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		10 565
Production vendue biens		
Production vendue services	75 651 147	69 215 457
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>75 651 147</b>	<b>69 226 022</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	161 040	136 996
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 881 079	13 012 331
Autres produits	143 762	9 213
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>81 837 027</b>	<b>82 384 562</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	43 732	
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	27 058 249	23 572 614
Impôts, taxes et versements assimilés	1 807 894	1 360 720
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>Dotations d'exploitation</b>		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	11 018 687	12 200 393
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	297 663	846 525
Pour risques et charges : dotations aux provisions	195 911	4 548 628
Autres charges	18 198 529	18 970 386
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>58 620 666</b>	<b>61 499 266</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>23 216 362</b>	<b>20 885 296</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations (3)	3 891 851	1 847 598
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	33 466	18 656
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>3 925 317</b>	<b>1 866 254</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 247 700	1 100 801
Intérêts et charges assimilées (4)	2 088 805	1 438 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>3 336 505</b>	<b>2 539 247</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>588 812</b>	<b>-672 993</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>23 805 174</b>	<b>20 212 303</b>

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	64 002	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		45 501 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 369 775	508 269
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>1 433 777</b>	<b>46 009 269</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	451	441
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 342	31 544 523
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 454 936	583 621
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>1 491 729</b>	<b>32 128 584</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-57 952</b>	<b>13 880 685</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	6 223 086	7 868 829
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>87 196 122</b>	<b>130 260 085</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>69 671 986</b>	<b>104 035 926</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>17 524 136</b>	<b>26 224 158</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 925 314	1 865 188
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 088 805	1 438 446
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE**

**1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

**2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION**

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent :

**(a) Les concessions**

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

**(b) Les autres immobilisations incorporelles**

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

**2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

**(a) Constructions**

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

**(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles**

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

**REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**

**3. Avances et acomptes**

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

**4. Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

**5. Créances clients**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

**6. Provisions pour risques et charges**

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

**7. Impôts sur les sociétés**

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

**8. Identités des sociétés consolidantes**

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2022 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		252 958 718		4 627 375
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>		<b>252 958 718</b>		<b>4 627 375</b>
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	3 305 394		
	Sur sol d'autrui	1 071 088		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 524 626		11 042
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 290 891		61 482
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	299 752		
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	267 503		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		556 012		1 180 647
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>		<b>11 318 093</b>		<b>1 253 170</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		71 710 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		224 209		7 197
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>		<b>71 934 412</b>		<b>7 197</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>336 211 224</b>		<b>5 887 742</b>

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-132 827	9 523 864	247 929 402	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>		<b>-132 827</b>	<b>9 523 864</b>	<b>247 929 402</b>	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	27 845		3 333 239	
	Sur sol d'autrui			1 071 088	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	79 848		2 615 517	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		215 827	10 566	3 557 634	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			299 752	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		15 363	252 140	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-368 276		1 368 383	
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>		<b>-44 755</b>	<b>25 928</b>	<b>12 500 580</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				71 710 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				231 406	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>				<b>71 941 609</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>-177 583</b>	<b>9 549 792</b>	<b>333 108 143</b>	

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

<b>AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 795 143	10 782 671	9 487 522	142 090 292
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>140 795 143</b>	<b>10 782 671</b>	<b>9 487 522</b>	<b>142 090 292</b>
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	3 239 026	2 307	3 241 333
	Sur sol d'autrui	106 308	26 328	132 636
	Installations générales, agencements	1 506 082	195 739	1 701 822
Installations techniques, matériels et outillages	1 770 724	308 437	10 566	2 068 595
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	208 198	19 518	227 716
	Matériel de transport	2 786	42	2 828
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	267 503	0	15 363
	Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>7 100 626</b>	<b>552 371</b>	<b>25 928</b>	<b>7 627 068</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>147 895 769</b>	<b>11 335 042</b>	<b>9 513 450</b>	<b>149 717 361</b>

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

<b>PROVISIONS DE L'EXERCICE</b>				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES (I)</b>				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 315 716	195 911	5 268 147	1 243 480
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>	<b>6 315 716</b>	<b>195 911</b>	<b>5 268 147</b>	<b>1 243 480</b>
Provisions sur immos incorporelles	2 592 220	280 034	511 228	2 361 026
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	9 453 054	1 247 700		10 700 754
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 303 891	297 663	409 004	1 192 550
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)</b>	<b>13 387 602</b>	<b>1 825 397</b>	<b>920 232</b>	<b>14 292 767</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>19 703 318</b>	<b>2 021 308</b>	<b>6 188 379</b>	<b>15 536 247</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		493 574	5 677 151	
Dont dotations et reprises financières		1 247 700		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		280 034	511 228	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		231 406		231 406
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)</b>		<b>231 406</b>		<b>231 406</b>
Clients douteux ou litigieux		1 545 241	1 545 241	
Autres créances clients		7 548 329	7 548 329	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 492 637	2 492 637	
	Autres impôts			
	Divers	2 190 437	2 190 437	
Groupes et associés		6 011 048	6 011 048	
Débiteurs divers		4 644 446	4 644 446	
Charges constatées d'avance		4 816 451	2 663 899	2 152 552
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>29 248 588</b>	<b>27 096 036</b>	<b>2 152 552</b>
<b>TOTAL DES CREANCES (I+II)</b>		<b>29 479 994</b>	<b>27 096 036</b>	<b>2 383 958</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		64 082 253	12 304 444	29 030 021	22 747 788
Fournisseurs et comptes rattachés		10 571 633	10 571 633		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		87 523	87 523		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 479 306	2 479 306		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 179 706	3 179 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 222 956	4 222 956		
Groupes et associés		45 601 779	45 601 779		
Autres dettes		18 515 249	18 515 249		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 090 758	3 675 120	423 338	992 300
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>153 831 163</b>	<b>100 637 716</b>	<b>29 453 359</b>	<b>23 740 088</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 900 000			





Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves				45 470			45 470
Report à nouveau	-2 455 035			26 178 688	-23 723 653		0
Résultat de l'exercice	26 224 158	17 524 136		-26 224 158			17 524 136
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>52 096 614</b>	<b>17 524 136</b>		<b>0</b>	<b>-23 723 653</b>		<b>45 897 096</b>

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 998</b>			<b>1 026 998</b>	

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Garantie travaux	30 150 000
Garantie de Paiement	5 295 043
<b>TOTAL</b>	<b>35 445 043</b>

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	5 600 124
Garanties de bonnes fin travaux	1 048 500
Garanties de paiements ou contentieux ou fiscales	15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	5 000 000
Locations Immobilières	10 353 765
Redevances fixes DSP	56 714 613
Engagements d'achats et d'investissement	5 242 402
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>83 975 215</b>

Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

<b>FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE</b>		
	<b>Base</b>	<b>Impôt (1)</b>
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Charges immobilisées	102 052	25 513
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
<b>Total</b>	<b>102 052</b>	<b>25 513</b>
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	2 548 295	637 074
Charges à payer	87 523	21 881
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
<b>Total</b>	<b>2 635 818</b>	<b>658 955</b>
<b>Situation différée nette</b>		<b>-633 442</b>

(1) Taux d'impôt : 25,00%



Indigo Infra France  
Comptes annuels au Indigo Infra France  
Comptes annuels au 31/12/2022

**OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	71 710 204	
Prêts		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>71 710 204</b>	
Créances clients et comptes rattachés	2 018 321	
Autres créances	8 954 636	
<b>Créances</b>	<b>10 972 957</b>	
Emprunts et dettes financières divers		63 778 439
<b>Dettes financières</b>		<b>63 778 439</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 401 288
Dettes sur immobilisations		1 517 578
Autres dettes		45 634 709
<b>Dettes</b>		<b>53 553 574</b>

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	25 497 558	830 867
Charges et produits financiers	2 088 805	3 925 314
Charges et produits exceptionnels		

# **INDIGO INFRA FRANCE**

Société Anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

---

**Attestation du Commissaire aux comptes relative au Chiffre  
d'affaires annuel du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à  
MARSEILLE**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## INDIGO INFRA FRANCE

Société Anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

---

### Attestation du Commissaire aux comptes relative au chiffre d'affaires annuel du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à MARSEILLE

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

Au Président – Directeur Général,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société INDIGO INFRA FRANCE et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations concernant le chiffre d'affaires du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à MARSEILLE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (les « Informations »), figurant sur l'état récapitulatif ci-joint et établi dans le cadre du contrat de délégation de service public du 29 octobre 2009 conclu entre INDIGO INFRA FRANCE et Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Cet état récapitulatif, fait ressortir un montant de chiffre d'affaires pour l'année 2022 de 2 287 944 euros hors taxes.

Ces Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction financière et administrative.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces Informations avec la comptabilité analytique par parc de la société ; il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la validité des montants enregistrés dans la comptabilité analytique par parc de la société.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société INDIGO INFRA FRANCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des Informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022, en date du 4 mai 2023.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place par la société INDIGO INFRA FRANCE pour déterminer les Informations figurant dans le document ci-joint ;
- Effectuer les rapprochements nécessaires entre le chiffre d'affaires annuel faisant l'objet de la présente attestation et les données financières issues de la comptabilité analytique par parc de la société INDIGO INFRA FRANCE, et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des Informations produites.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des Informations présentées dans l'état récapitulatif ci-joint, avec la comptabilité analytique par parc de la société.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société INDIGO INFRA FRANCE, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses actionnaires, est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris toute partie au contrat de bail.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris La Défense, 9 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

 Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

INDIGO Infra France	15005B - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM
INDIGO Infra France	15005B - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM
INDIGO Infra France	15005B - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM
INDIGO Infra France	15005B - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2022

## ATTESTATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU PARC MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PARC DE STATIONNEMENT VIEUX PORT MUCEM

Je soussigné, Etienne PIQUET, Directeur Administratif et Financier de la société INDIGO Infra France, atteste que les comptes clos le 31/12/2022 de la société INDIGO Infra France font ressortir un chiffre d'affaires hors taxes, pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022, de 2 287 944 euros pour le parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM.

Puteaux - La Défense, le 01/04/2023

Le Directeur Administratif et Financier

Etienne PIQUET



## COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE\_130028 - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM - 2022

PARC DE STATIONNEMENT	130028 Marseille Vieux Port MUCEM
DELEGANT	COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2022

### Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2022

EN H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	915 702	1 704 374	788 672	86,1%
Abonnés parcs	231 028	292 941	61 913	26,8%
Voirie				
Garantie de recettes villes	947 626	285 904	-661 723	-69,8%
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	4 107	4 725	618	15,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 098 464	2 287 944	189 480	9,0%